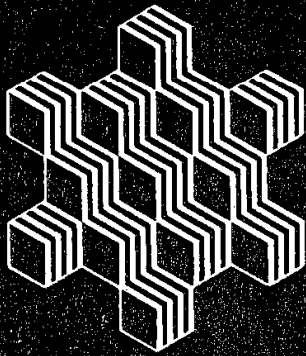


# programme d'études



**SECONDAIRE**



**LE 20<sup>e</sup> SIÈCLE,  
HISTOIRE ET CIVILISATIONS**

**OPTION  
5<sup>e</sup> ANNÉE**

Québec ☐☐

# programme d'études

---

**SECONDAIRE**

**LE 20<sup>e</sup> SIÈCLE,  
HISTOIRE ET CIVILISATIONS**

**085 534  
OPTION  
5<sup>e</sup> ANNÉE**

Approuvé par les Comités protestant et catholique  
du Conseil supérieur de l'éducation  
les 25 septembre 1987 et 4, 5 février 1988

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation, 1988

ISBN 2-550-14186-5

---

Dépôt légal — troisième trimestre 1988  
Bibliothèque nationale du Québec

*Le présent programme d'études Le 20<sup>e</sup> siècle, Histoire et civilisations, option 5<sup>e</sup> année secondaire, est édicté en conformité avec l'article 3 du Règlement sur le régime pédagogique du secondaire. Il a reçu l'approbation des comités confessionnels du Conseil supérieur de l'éducation, conformément aux dispositions du paragraphe e) de l'article 22 de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation (L.R.Q. c. C-60). L'usage en est autorisé dans toutes les écoles à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1988 pour les fins de l'enseignement de l'Histoire et civilisations pour la 5<sup>e</sup> année du secondaire.*

A handwritten signature in black ink, reading "Claude Ryan". The signature is written in a cursive, flowing style with a long, sweeping tail on the final letter.

Claude Ryan  
Ministre de l'Éducation

# TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	6
<b>INTRODUCTION</b> .....	7
Justification du programme .....	9
L'analyse des besoins .....	9
La problématique .....	9
<b>CHAPITRE 1 — Orientations du programme</b> .....	11
1.1 L'élève, la société et l'histoire .....	13
1.2 Objectif global et buts .....	14
1.3 Principes directeurs .....	14
1.4 Objectifs de formation .....	15
<b>CHAPITRE 2 — Objectifs du programme</b> .....	17
Préliminaires .....	19
Tableau des modules et des unités du programme .....	20
Tableau de la chronologie du contenu .....	21
Module 1 — Survol du 20 <sup>e</sup> siècle et éléments de civilisation .....	23
Module 2 — La démarche historique .....	29
Module 3 — L'industrialisation du monde contemporain .....	37
Module 4 — Les grands conflits et les efforts de paix au 20 <sup>e</sup> siècle ....	43
Module 5 — Les relations entre les pays riches et les pays pauvres ....	51
Module 6 — Tendance au regroupement .....	57
<b>CHAPITRE 3 — Évaluation</b> .....	63
3.1 L'évaluation des apprentissages d'ordre cognitif .....	65
3.2 L'évaluation des apprentissages d'ordre affectif .....	65

## REMERCIEMENTS

Le programme d'études Le 20<sup>e</sup> siècle, Histoire et civilisations est le fruit de la collaboration des nombreuses personnes qui ont été consultées tout au long de son élaboration.

Au nom du ministère de l'Éducation, la Direction générale des programmes, la Direction de la formation générale et le responsable des programmes de sciences humaines expriment leurs sincères remerciements:

- aux enseignants de l'équipe de production qui "cent fois sur le métier ont remis leur ouvrage";
- aux membres du comité consultatif, pour leur intérêt, leur disponibilité et leur collaboration constante;
- aux enseignants d'histoire qui ont donné des avis éclairés sur les orientations générales et sur les contenus;
- aux associations, aux élèves et aux personnes qui, de diverses façons, ont bien voulu apporter leur collaboration.

# **INTRODUCTION**

# INTRODUCTION

## Justification du programme

Les finalités et les objectifs que propose le ministère de l'Éducation dans *L'École québécoise*<sup>1</sup> visent notamment à assurer une meilleure formation générale aux élèves du secondaire. Dans le régime pédagogique, on trouve un certain nombre de matières obligatoires et des matières à option. **Le 20<sup>e</sup> siècle, Histoire et civilisations**, est le programme optionnel d'histoire destiné aux élèves de cinquième secondaire.

## Liens avec les autres programmes

Ce programme s'inscrit dans le prolongement des programmes obligatoires de sciences humaines du primaire, et de ceux de géographie et histoire générales et de géographie et histoire du Québec et du Canada du secondaire. De plus, il tient compte du contenu du programme obligatoire d'éducation économique de cinquième secondaire et du programme optionnel de géographie intitulé: **Organisation géographique du monde contemporain**.

## Bref historique

Avant l'application des nouveaux régimes pédagogiques, tous les programmes de sciences humaines étaient optionnels, sauf le programme d'histoire 412, **Nouvelle-France, Canada, Québec**, qui fut rendu obligatoire par décision de l'Assemblée nationale en novembre 1974. Les commissions scolaires pouvaient alors offrir, lorsque le nombre d'élèves le justifiait, deux programmes-cadres à option en histoire: **Le monde contemporain** (H-512) et **Les civilisations de l'Antiquité classique** (H-522).

Les nouveaux régimes pédagogiques prévoient, pour les sciences humaines, un programme obligatoire échelonné sur les six années du primaire et cinq programmes obligatoires au secondaire. À cette formation de base, *L'École québécoise* ajoute des programmes à option en histoire et en géographie au second cycle du secondaire.

## L'analyse des besoins

Afin de mieux connaître les attentes et les besoins du milieu et d'y répondre le plus adé-

quatement possible, des ateliers de consultation ont été tenus auprès des enseignants et des enseignantes des programmes à option, lors des derniers congrès de la Société des professeurs d'histoire du Québec. De même, un comité de consultation a été créé en 1982; il s'est régulièrement réuni pour faire part de ses commentaires et de ses suggestions à l'équipe de production. Les résultats de ces consultations constituent une analyse sommaire des besoins.

## La problématique

### La situation actuelle

Nous constatons une diminution continue du nombre d'élèves inscrits aux deux cours optionnels d'histoire. Ce phénomène s'explique, entre autres, par la réduction à trois des choix d'options dans la nouvelle grille-matières, par l'introduction de nouvelles disciplines et par l'imposition de certains préalables au collégial. Dans les circonstances, nombreux sont les élèves qui délaissent le programme **Les civilisations de l'Antiquité classique**. De plus, les enseignants éprouvent de la difficulté à dispenser la totalité du programme **Le monde contemporain** qui est surchargé, compte tenu de la diminution du temps d'enseignement.

### La situation désirée

Pour le milieu, la meilleure façon d'assurer la viabilité de l'option histoire est de regrouper les élèves qui manifestent de l'intérêt pour cette matière et qui désirent compléter leurs connaissances. Enfin, un très large consensus se manifeste pour qu'il n'y ait plus qu'un seul programme à option qui serait axé sur l'histoire du 20<sup>e</sup> siècle. À l'élève intéressé, nous devons offrir la possibilité de poursuivre l'étude de l'histoire du Canada, dans le contexte mondial contemporain. Cette dimension historique, où l'accent est mis sur les grands défis de notre temps, complétera la formation de l'élève de cinquième secondaire.

### Les besoins prioritaires

L'écart entre ces deux situations démontre la nécessité d'un nouveau programme optionnel d'histoire. Les commentaires recueillis favori-

1. *L'École québécoise, Énoncé de politique et Plan d'action*, Ministère de l'Éducation du Québec, Éditeur officiel du Québec, 1979, p. 25-32.

---

sent largement la création d'un programme axé sur la compréhension des questions d'actualité et sur les défis contemporains. Ils privilégient aussi le développement de l'esprit de recherche, par l'application d'une démarche historique active, et la prise de conscience de ses responsabilités comme citoyen du monde pour

favoriser l'engagement social de l'élève. Tous les avis exprimés ont servi à déterminer, conformément aux nouvelles directives du ministère de l'Éducation<sup>2</sup>, les orientations du programme et les objectifs d'apprentissage qui en découlent.

---

2. *Cadre révisé d'élaboration des programmes et des guides pédagogiques*, Direction générale du développement pédagogique, Direction des programmes, Ministère de l'Éducation du Québec, 1980, p. 25.

**CHAPITRE 1**  
**ORIENTATIONS DU PROGRAMME**

# CHAPITRE 1

## ORIENTATIONS DU PROGRAMME

Les orientations du programme **Le 20<sup>e</sup> siècle, Histoire et civilisations** émanent des valeurs, des finalités et des objectifs de l'éducation définis dans L'École québécoise.

Elles se fondent particulièrement sur les valeurs sociales et culturelles dont se réclame l'éducation scolaire au Québec: le sens démocratique, acquis par l'apprentissage de ses droits et devoirs de citoyen, et l'esprit d'équipe pour développer le sens de la solidarité. Elles se fondent aussi sur les valeurs morales d'ouverture sur le monde, de tolérance et de respect des différences culturelles de même que sur des valeurs intellectuelles, telles que le sens du travail méthodique, l'esprit critique à l'égard des phénomènes sociaux et la recherche de la vérité.

Ces orientations tiennent compte des attentes de l'élève et de la société québécoise de même que de certaines exigences propres à l'histoire. Elles se traduisent par la formulation des buts, des principes directeurs et des objectifs du programme.

### 1.1 L'élève, la société et l'histoire

Pour répondre aux attentes prioritaires du milieu, le programme tient compte à la fois de l'élève, de la société et de l'histoire en tant que discipline.

#### 1.1.1 L'élève

L'élève de cinquième secondaire devrait avoir entre 16 et 18 ans à la fin du programme. Il devrait donc normalement avoir atteint une certaine maturité, sur les plans intellectuel, affectif et social, qu'il cherche à consolider et à parfaire.

Sur le plan intellectuel, sa capacité de comprendre des abstractions, des concepts complexes, des phénomènes globaux et des événements extérieurs à son milieu s'affirme. Sa formation lui permet déjà d'utiliser les méthodes de l'analyse et de la synthèse et d'affiner son jugement par le moyen d'une réflexion critique plus structurée et plus autonome.

À cet âge, il commence à reconnaître ses inclinations et cherche à évaluer ses possibilités. Au point de vue affectif, il communique ses sentiments et ses convictions de façon plus personnelle. Il essaie de se démarquer des autres. Il aime donc l'action qui lui permet de vérifier la réaction de ceux qui l'entourent.

Tout en s'interrogeant sur ce qui se passe dans son milieu, il est aussi conscient des problèmes qui se posent dans le monde. Par l'actualité, il prend connaissance de la diversité des problèmes mondiaux. Il est frappé par leur ampleur et s'interroge sur les perspectives de solution. Il prend parfois la décision d'agir, de s'engager. Généralement, cette action sociale, qui peut s'intégrer dans une action collective, a des aspects pratiques immédiats qui sont indispensables à sa motivation.

#### 1.1.2 La société

La société québécoise, à laquelle nous appartenons, fait partie de la communauté mondiale qui, elle, est composée de nombreuses sociétés diversifiées. Il existe parfois entre ces sociétés des points communs, malgré les profondes différences, et chacune exprime dans son mode de vie les valeurs inhérentes à la civilisation à laquelle elle se rattache.

La révolution des médias modernes fait entrer l'actualité internationale dans nos foyers, à l'instant même où les événements se produisent. Ce phénomène nous permet de nous familiariser avec d'autres civilisations. Il devrait conduire à une meilleure compréhension de l'évolution des sociétés et faciliter leur rapprochement. Mais notre époque vit aussi à l'heure d'une accélération de l'histoire. La vitesse à laquelle se produisent les changements et l'ampleur des problèmes qui en découlent, laissent souvent songeur; il en est de même des défis qu'il faut relever dans le but d'atteindre les solutions. Il faut que l'individu soit capable de décoder la multitude des informations reçues, qu'il se forme une opinion éclairée et qu'il puisse éventuellement s'engager d'une manière lucide et réaliste.

Toutes les sociétés possèdent leurs propres modes de participation. Il est important d'acquiescer une ouverture d'esprit à l'égard des approches différentes des nôtres. On doit également être conscient des différences dans le degré de développement des sociétés et faire en sorte qu'un meilleur équilibre international s'établisse. Nous faisons partie d'une société en interaction avec d'autres sociétés qui nous influencent, mais que nous pouvons également influencer.

#### 1.1.3 L'histoire

L'histoire permet de mieux comprendre l'évolution de l'humanité et des sociétés qui la com-

posent. La pluralité des valeurs et des modes de vie peut être expliquée en reliant le monde contemporain à ses fondements historiques. Il est important aussi de se situer dans une perspective globale qui tienne compte de tous les aspects de l'évolution des sociétés et de leurs relations entre elles. Les concepts de permanence, de changement, de durée, d'évolution, de relativité, de civilisation, doivent être étudiés à travers les événements présents et passés. Le concept de civilisation a été choisi comme élément intégrateur. Le programme laisse ce concept ouvert; l'élève pourra en élaborer la définition tout au long de l'année en étudiant quelques civilisations à partir d'un ensemble de manifestations. Il devra partir du principe qu'il n'y a pas de frontières nettes entre les civilisations. Une société peut appartenir à une civilisation si on considère certains aspects de sa culture et à une autre si on considère d'autres facteurs.

En deuxième secondaire, l'élève a étudié l'histoire générale en s'initiant à la démarche historique. La quatrième secondaire lui a permis de faire une analyse plus systématique des phénomènes sociaux au Québec et au Canada. Ces programmes visent à fournir aux élèves une formation de base en histoire. **Le 20<sup>e</sup> siècle, Histoire et civilisations**, s'adresse aux élèves de cinquième secondaire qui manifestent un certain intérêt pour l'histoire, puisque le programme est optionnel. Il vise une meilleure compréhension du 20<sup>e</sup> siècle et cherche à développer chez l'élève le sens de l'engagement en lui faisant réaliser des actions concrètes dans la communauté. Il fait aussi appel d'une façon constante, quelquefois obligatoire et globale (module 2), aux habiletés intellectuelles et au savoir-faire reliés à la méthode historique.

## 1.2 Objectif global et buts

Le programme optionnel d'histoire **Le 20<sup>e</sup> siècle, Histoire et civilisations**, vise à favoriser la compréhension des problèmes qui concernent tous les êtres humains et des solutions qui peuvent y être apportées. Il englobe les problèmes particuliers à certaines civilisations et ceux qui résultent de leurs relations entre elles, et explore les approches permettant de relever les défis contemporains.

Le programme vise particulièrement à donner à l'élève des moyens de décoder l'information, diversifiée et vaste, sur le monde actuel. Il propose une démarche explicative, liant passé et présent, pour interpréter certains des problèmes et défis qui se posent sur le plan international. Un retour sur l'origine de ces problèmes favorise une meilleure compréhension

de l'évolution des différentes cultures et constitue un élément éclairant.

De plus, le programme propose d'améliorer la compréhension en favorisant une approche qui fait appel au sens moral de l'élève. Il insiste donc sur les aspects humains des problèmes politiques, économiques et culturels. Il vise aussi à attirer l'attention sur la recherche de solutions et sur les défis que pourrait poser leur mise en pratique, de même que sur l'engagement de l'élève en tant que citoyen du monde. Ainsi, la démarche permet de lier le passé, le présent et l'avenir.

## 1.3 Principes directeurs

Le programme **Le 20<sup>e</sup> siècle, Histoire et civilisations**, repose sur les principes directeurs suivants:

### 1.3.1 Le programme est axé sur l'étude de quelques civilisations du monde contemporain

Le programme structure les objectifs d'apprentissage de manière à développer le concept de civilisation de façon cohérente. À partir de l'étude de certains aspects des civilisations du monde contemporain, l'élève pourra en comprendre *les éléments de permanence*.

Toutefois, il y a dans le monde contemporain plusieurs civilisations qui se distinguent par leurs valeurs matérielles et spirituelles. Le programme en retient quelques unes de manière à en approfondir l'étude. Il privilégie une perspective globale qui fait ressortir la corrélation des facteurs géographiques, économiques, sociaux, politiques et culturels, en insistant sur les aspects socio-économiques. Ces facteurs seront étudiés principalement dans l'optique de leur impact sur la vie des populations.

### 1.3.2 Le programme doit permettre l'analyse des temps forts et des principaux enjeux du 20<sup>e</sup> siècle

Les structures des civilisations assurent une certaine permanence qui n'est toutefois pas synonyme d'immobilité; il y a continuellement des changements plus ou moins importants. Les périodes de grands changements sont liées à des conjonctures particulières dont l'analyse permet d'expliquer les tournants marquants du 20<sup>e</sup> siècle. Ces derniers correspondent aux temps forts de l'histoire et aux périodes où apparaissent les principaux enjeux. L'étude de ces enjeux permet de mieux comprendre le monde contemporain et son évolution.

Le programme fait ressortir le partage du monde en divers regroupements, selon le point de vue que l'on adopte. Ces regroupements deviennent un élément important du cadre d'analyse pour les élèves, de façon à favoriser leur compréhension des événements.

### 1.3.3 Le programme doit favoriser la réflexion historique

L'élève a déjà été initié à la démarche historique en *Histoire générale* en 2<sup>e</sup> secondaire; il a utilisé cette démarche d'une manière plus poussée en *Histoire du Québec et du Canada* en 4<sup>e</sup> secondaire. Le programme **Le 20<sup>e</sup> siècle, Histoire et civilisations**, doit être considéré comme l'aboutissement d'une séquence d'apprentissage de l'histoire qui s'est poursuivie tout au long du secondaire. La démarche doit être assimilée pour que l'élève acquière une autonomie de plus en plus grande dans sa réflexion sur l'histoire, permettant de lier actualité et analyse historique.

Dans ce programme, la démarche historique devient partie intégrante de l'étude de cas, de l'élaboration de dossiers, de la résolution de problèmes, etc.; la pratique pédagogique doit exploiter continuellement le mouvement passé-présent. L'élève enrichit ses acquis, sa compréhension des faits et des concepts. En approfondissant des points précis, il peut développer ses habiletés intellectuelles et ses méthodes de travail: questions plus pertinentes, hypothèses plus plausibles, collecte de données plus diversifiées, classement de l'information plus rationnel, analyse plus critique, interprétation personnelle nuancée et solidement fondée, esprit de synthèse plus développé. Ainsi, savoir et **savoir-faire** sont intégrés dans une continue démarche explicative.

### 1.3.4 Le programme s'inspire de l'actualité comme moyen de traitement de l'information

Déjà, en 4<sup>e</sup> secondaire, l'élève était appelé à décoder une multitude d'informations reliées à son milieu de vie et à l'actualité québécoise et canadienne. Dans ce programme, il doit adapter cette aptitude à décoder l'information à un champ élargi afin de pouvoir saisir la portée des événements internationaux. L'actualité est un moyen privilégié pour étudier les cultures du monde contemporain en reliant le présent au passé.

Le monde actuel connaît un développement prodigieux des moyens de communication; nous sommes inondés d'informations, souvent contradictoires, sur l'actualité internationale. L'élève doit aiguïser son sens critique de façon à porter un jugement fondé sur les informa-

tions que lui présentent les divers médias: apprendre à comparer des informations différentes sur une même question, tenir compte des sources d'information, insister sur l'analyse des situations qui ont un impact sur les sociétés, en évitant de s'attarder à l'étude d'épiphénomènes.

### 1.3.5 Le programme favorise l'engagement social de l'élève

La 5<sup>e</sup> année du secondaire est une étape importante pour les adolescents. Presque tous deviennent des citoyens à part entière puisqu'ils atteignent l'âge de la majorité.

L'*Histoire générale* tenait compte du désir de l'élève de s'insérer dans la société, contribuant ainsi à son développement intellectuel et social. L'*Histoire du Québec et du Canada* tenait compte de l'éveil de l'élève à l'action sociale et l'amenait à mesurer ses capacités d'agir dans son milieu. Le programme actuel vise l'intégration dans l'action sociale des habiletés intellectuelles et des méthodes de travail.

Ce programme permet d'habituer l'élève à prendre graduellement ses responsabilités en fonction des choix de société. En effet, l'étude des grands problèmes de l'humanité et de leurs causes fait partie de la formation que donne l'histoire. En ce sens, le programme vise à faire participer les élèves à la solution de certains de ces problèmes. L'humanité a tenté de relever certains défis; les élèves, dans la mesure de leurs moyens, dans le cadre du programme, tenteront de faire des choix d'intervention et en arriveront à intégrer de façon de plus en plus autonome leurs actions personnelles aux actions collectives. L'histoire des sociétés du monde contemporain serait alors ce pont qui unirait le passé, le présent et l'avenir.

## 1.4 Objectifs de formation

Le programme d'études, **Le 20<sup>e</sup> siècle, Histoire et civilisations**, propose d'atteindre des objectifs de formation qui relèvent des domaines cognitif et affectif.

D'une part, l'étude du passé ne saurait se dissocier de l'expression des valeurs qui expliquent la diversité des comportements sociaux. D'autre part, la projection vers l'avenir, proposée dans le programme, suppose un engagement personnel dans l'action concrète, adapté à l'âge de l'élève.

Dans ce contexte, en raison de multiples variantes de la pratique pédagogique, c'est à l'enseignant que revient l'initiative de faire ressortir la dimension affective inhérente au contenu du programme.

Ainsi, à la fin du programme **Le 20<sup>e</sup> siècle, Histoire et civilisations**, l'élève devrait:

- 1- comprendre les principales valeurs d'une civilisation;
- 2- analyser quelques sociétés du monde contemporain selon certains aspects, dans ce qui les rapproche et ce qui les oppose;
- 3- développer les habiletés intellectuelles et techniques reliées à la démarche historique;
- 4- accroître sa capacité de décoder l'information internationale;
- 5- acquérir à l'égard des autres sociétés une ouverture d'esprit qui se traduit dans le respect des différences;
- 6- être capable de jouer, dans sa vie de tous les jours, son rôle de citoyen responsable devant les défis qui se posent à l'humanité.

**CHAPITRE 2**  
**OBJECTIFS DU PROGRAMME**

## CHAPITRE 2

# OBJECTIFS DU PROGRAMME

### Préliminaires

Les objectifs, présentés dans le cadre des modules du programme, portent sur des habiletés que l'on entend faire acquérir à l'élève par l'apprentissage. Ces objectifs sont obligatoires, sauf ceux qui sont marqués d'un astérisque; ils sont classés en objectifs généraux, terminaux et intermédiaires. L'objectif général correspond au module et l'objectif terminal à l'unité d'enseignement. Quant à l'objectif intermédiaire, il est précisé par les contenus d'apprentissage qui apparaissent dans la case inférieure, dans le tableau de la structure de l'unité. La réalisation des objectifs intermédiaires devrait normalement permettre celle de l'objectif terminal. De même, la réalisation des objectifs terminaux d'un module devrait permettre celle de l'objectif général.

L'ordre dans lequel sont présentés les modules et les objectifs, correspond à la logique qui a présidé à la conception du programme. L'enseignant peut toutefois modifier cet ordre s'il y voit des avantages méthodologiques. Il peut recourir à différentes approches et adapter le rythme de la progression selon les objectifs du programme. Il peut, selon ses possibilités et l'intérêt de ses élèves, s'attarder sur certains

objectifs. Il aura évidemment encore plus de latitude en ce qui concerne les objets d'apprentissage présentés dans les cases inférieures du tableau. Toutefois, les modifications apportées ne doivent pas compromettre la réalisation des objectifs obligatoires.

Par ailleurs, le programme propose quatre objectifs intermédiaires portant sur des actions concrètes dont trois sont obligatoires: 3.3.3, 4.3.3., 5.2.2. Ils seront précédés d'un double astérisque. Compte tenu du temps dont dispose l'élève, du caractère affectif de ce type d'objectif, il est proposé que sur les trois objectifs obligatoires, deux, au choix de l'élève, soient réalisés de façon complète. Il n'y a pas de double astérisque à l'objectif 6.2.3, qui est entièrement facultatif.

Un texte de présentation précède chaque module du programme et vise à en expliquer l'orientation générale. Le guide pédagogique fournit plus de précisions eu égard à la méthodologie en proposant des activités et du matériel didactique favorisant la réalisation des objectifs.

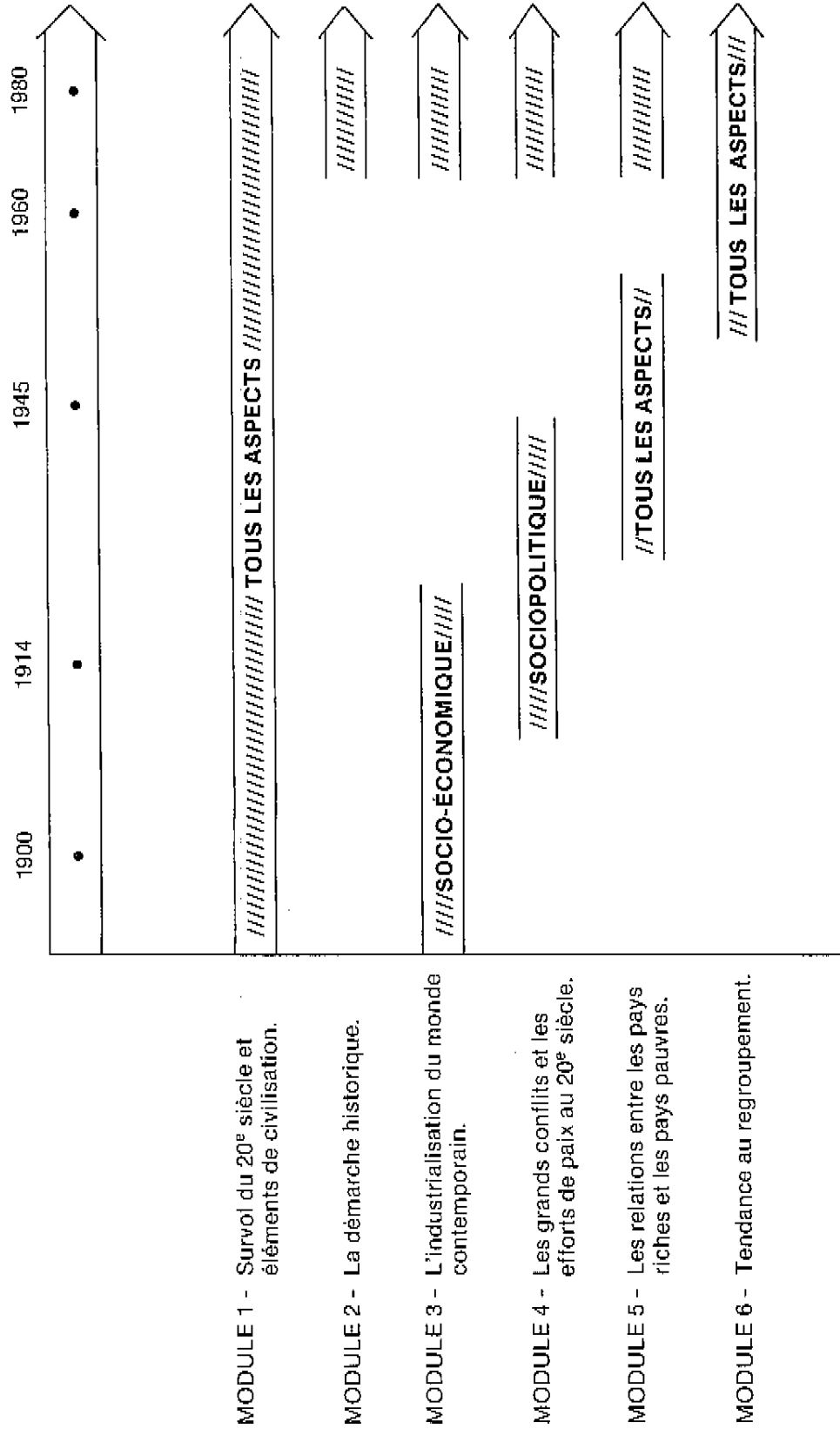
Les tableaux des pages 20 et 21 donnent un aperçu du programme.

**TABEAU DES MODULES ET DES UNITÉS DU PROGRAMME OPTIONNEL D'HISTOIRE**

MODULES			UNITÉS		
No	Titres	Objectifs généraux	Objectifs terminaux	Nombre d'objectifs intermédiaires	
				Obligatoires**	Facultatifs
1	Survol du 20 <sup>e</sup> siècle et éléments de civilisation	Comprendre les grandes lignes de l'histoire du 20 <sup>e</sup> siècle et les principaux éléments qui caractérisent une civilisation.	- Analyser les grandes lignes de l'histoire du 20 <sup>e</sup> siècle. - Décrire les divers éléments qui caractérisent une civilisation.	5	0
2	La démarche historique	Appliquer la démarche historique.	- Établir une hypothèse sur des problèmes historiques contemporains. - Constituer un dossier qui se rapporte aux problèmes choisis. - Analyser l'information relative à des problèmes historiques contemporains. - Faire la synthèse de l'information relative à des problèmes historiques contemporains.	9	0
3	L'industrialisation du monde contemporain	Comprendre le phénomène de l'industrialisation et ses principales conséquences.	- Décrire les principaux caractères et l'évolution de l'économie des sociétés industrialisées. - Dégager les conséquences des transformations socio-économiques issues de la révolution industrielle au début du 20 <sup>e</sup> siècle. - Analyser l'aspect humain de grands problèmes du monde industrialisé ainsi que les perspectives de solution.	9	0
4	Les grands conflits et les efforts de paix au 20 <sup>e</sup> siècle	Comprendre les défis que constituent la coexistence pacifique et le respect des droits et libertés en périodes de guerre et de paix au 20 <sup>e</sup> siècle.	- Décrire le climat de guerre pendant la période 1914-1945. - Analyser quelques conflits contemporains. - Analyser les principales démarches pour promouvoir la paix et les efforts pour faire respecter les droits et libertés au 20 <sup>e</sup> siècle.	8	0
5	Les relations entre les pays riches et les pays pauvres	Comprendre l'évolution des rapports entre les pays riches et les pays pauvres.	- Analyser les inégalités qui existent entre les pays riches et les pays pauvres. - Analyser l'aide au développement et à la coopération internationale.	5	0
6	La tendance au regroupement	Comprendre la tendance croissante au regroupement qui a marqué les dernières décennies.	- Décrire l'évolution de certains regroupements régionaux. - Décrire certaines organisations internationales selon leurs buts et leurs activités, depuis 1960.	5	1

\*\* Voir page 19

**TABLEAU DE LA CHRONOLOGIE DU CONTENU**



Module 1

**SURVOL DU 20<sup>e</sup> SIÈCLE ET  
ÉLÉMENTS DE CIVILISATION**

## Module 1

# SURVOL DU 20<sup>e</sup> SIÈCLE ET ÉLÉMENTS DE CIVILISATION

### OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin de ce module, l'élève devrait comprendre l'histoire du 20<sup>e</sup> siècle dans ses grandes lignes et les principaux éléments de civilisation.

### Objectifs terminaux

- 1.1 Analyser l'histoire du 20<sup>e</sup> siècle dans ses grandes lignes.
- 1.2 Décrire les divers éléments qui caractérisent une civilisation.

### ORIENTATION DU MODULE

Le premier module sert de mise en situation pour l'ensemble du programme. Il propose un sommaire du 20<sup>e</sup> siècle et de l'actualité qui permet de relever certains traits des différentes sociétés. Il doit être vu rapidement puisque les élèves révisent certaines notions et habiletés des programmes d'histoire précédents. Au cours de l'année, le programme leur permettra de consolider leurs connaissances et d'améliorer leur compréhension du monde contemporain, en liant plus étroitement l'actualité aux grands tournants de l'ensemble de l'histoire du 20<sup>e</sup> siècle et à leurs fondements historiques.

Ainsi, le module permet de présenter une synthèse des principaux événements à caractère international, dans tous les domaines d'activité et de les situer dans l'espace et dans le temps, sans faire un examen chronologique systématique du 20<sup>e</sup> siècle. Cependant, l'esprit du programme n'est pas de faire l'histoire des événements et des personnalités. Ces éléments ne constituent que des points de repère sur une ligne du temps qui favorisera l'habileté à établir des relations entre les événements et à décrire l'évolution de certaines sociétés. Les élèves ont également à cerner les grands problèmes de civilisation qui posent des défis à notre génération.

L'étude porte également sur la comparaison de certaines valeurs, d'ici et d'ailleurs, et sur le regroupement de celles-ci selon qu'elles se rattachent aux aspects social, économique, politique, culturel et géographique afin d'en arriver à décrire les divers éléments qui distinguent une civilisation d'une autre.

## Unité 1.1

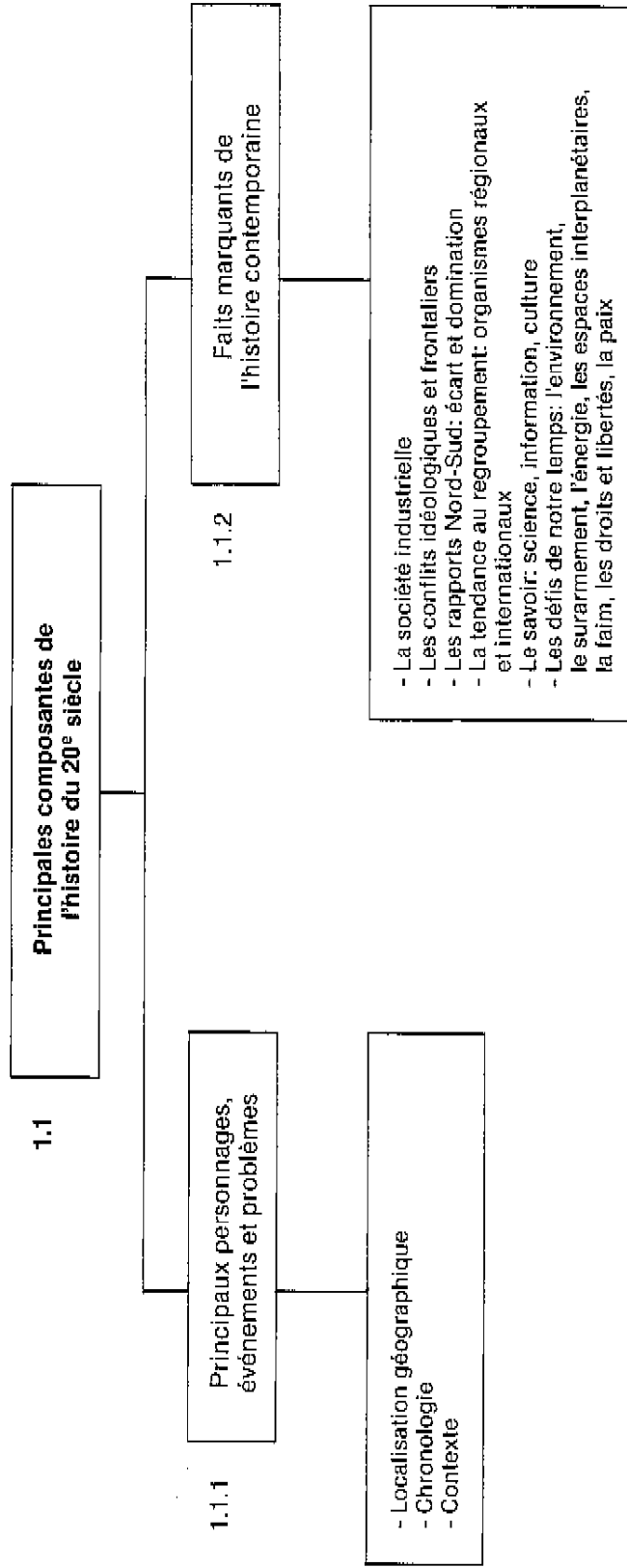
**Objectif terminal** 1.1 Analyser l'histoire du 20<sup>e</sup> siècle dans ses grandes lignes.

### Objectifs intermédiaires

1.1.1 Situer les principaux personnages, événements et problèmes du 20<sup>e</sup> siècle.

1.1.2 Relever des faits marquants de l'histoire du 20<sup>e</sup> siècle.

### STRUCTURE DU CONTENU



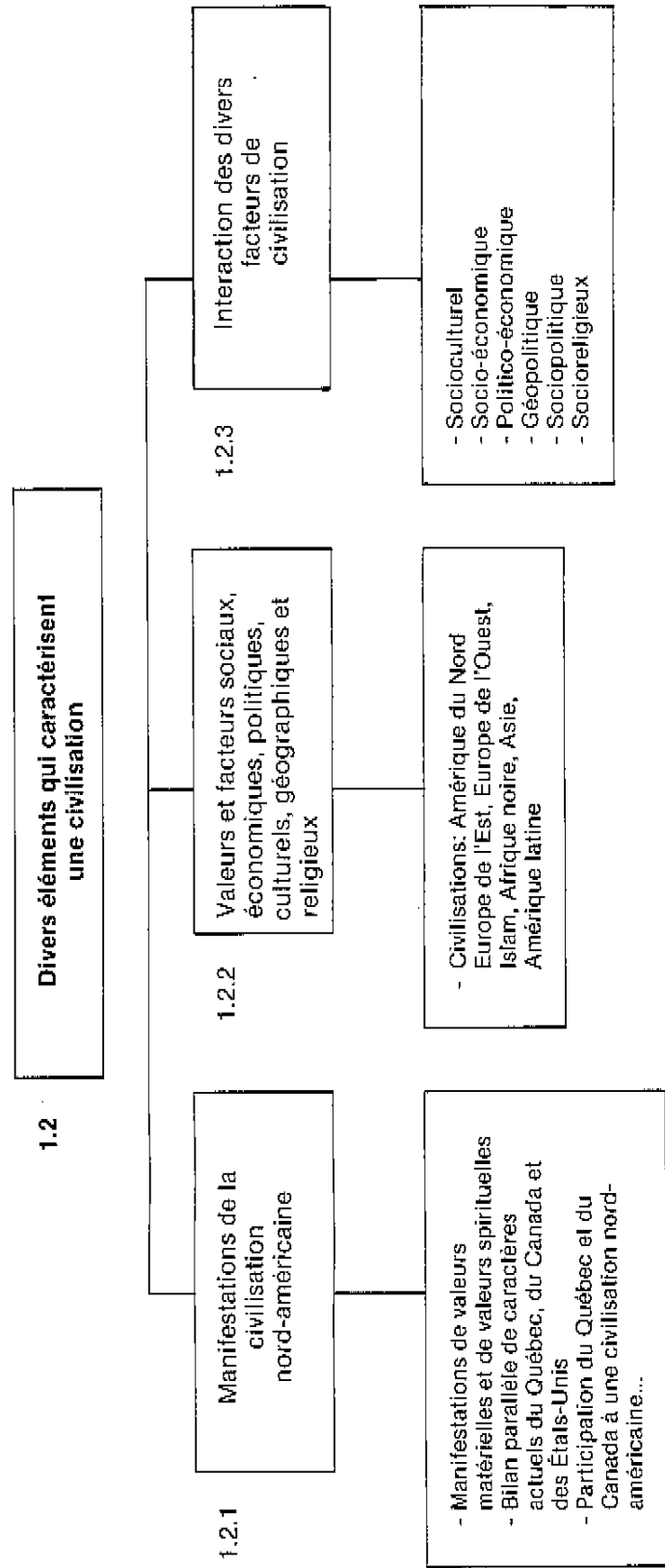
## Unité 1.2

### **Objectif terminal** 1.2 Décrire les divers éléments qui caractérisent une civilisation.

#### Objectifs intermédiaires

- 1.2.1 Énumérer des valeurs propres à la civilisation nord-américaine.
- 1.2.2 Comparer la civilisation nord-américaine avec une autre civilisation sous certains aspects de société.
- 1.2.3 Reconnaître l'interaction des facteurs sociaux, économiques, politiques, culturels, géographiques et religieux.

#### STRUCTURE DU CONTENU



**Module 2**

**LA DÉMARCHE HISTORIQUE**

## Module 2

### LA DÉMARCHE HISTORIQUE

#### OBJECTIF GÉNÉRAL

**Au terme des apprentissages du présent programme d'histoire contemporaine, l'élève devrait être capable d'appliquer la démarche historique.**

#### Objectifs terminaux

- 2.1 Établir une hypothèse sur des problèmes historiques contemporains.
- 2.2 Constituer un dossier sur des problèmes historiques contemporains.
- 2.3 Analyser l'information sur des problèmes historiques contemporains.
- 2.4 Faire la synthèse de l'information sur des problèmes historiques contemporains.

#### ORIENTATION DU MODULE

Le but du module est d'amener l'élève à appliquer de façon séquentielle les principales étapes de la démarche historique. Ainsi, il pourra parfaire chacune des grandes habiletés qu'il a acquises de manière isolée au cours de l'étude des programmes d'histoire de deuxième et de quatrième secondaire. Ce programme oblige donc l'élève à intégrer chacune des parties de la démarche soit en répondant à des questions, soit en réfutant des points de vue ou, encore, en faisant une recherche systématique.

Le libellé des objectifs terminaux démontre que la démarche historique est encore considérée dans chacune de ses parties dans le but d'en favoriser l'apprentissage. C'est ainsi que lors de l'étude d'un phénomène historique, l'élève apprendra davantage à établir des hypothèses, alors qu'à l'occasion de l'étude d'un grand événement, l'apprentissage portera principalement sur la constitution d'un dossier des documents pertinents au problème posé. Cette méthode n'empêche pas les élèves d'appliquer chacune des quatre étapes de la démarche historique sur un même problème, travail qui pourrait s'échelonner sur une plus longue période. L'important, c'est que l'élève apprenne que l'étude d'une réalité historique doit s'effectuer avec méthode et rigueur. Ainsi les élèves "font" eux-mêmes de l'histoire; ils sont actifs et l'enseignant devient un guide pour établir les orientations et assurer le progrès du travail.

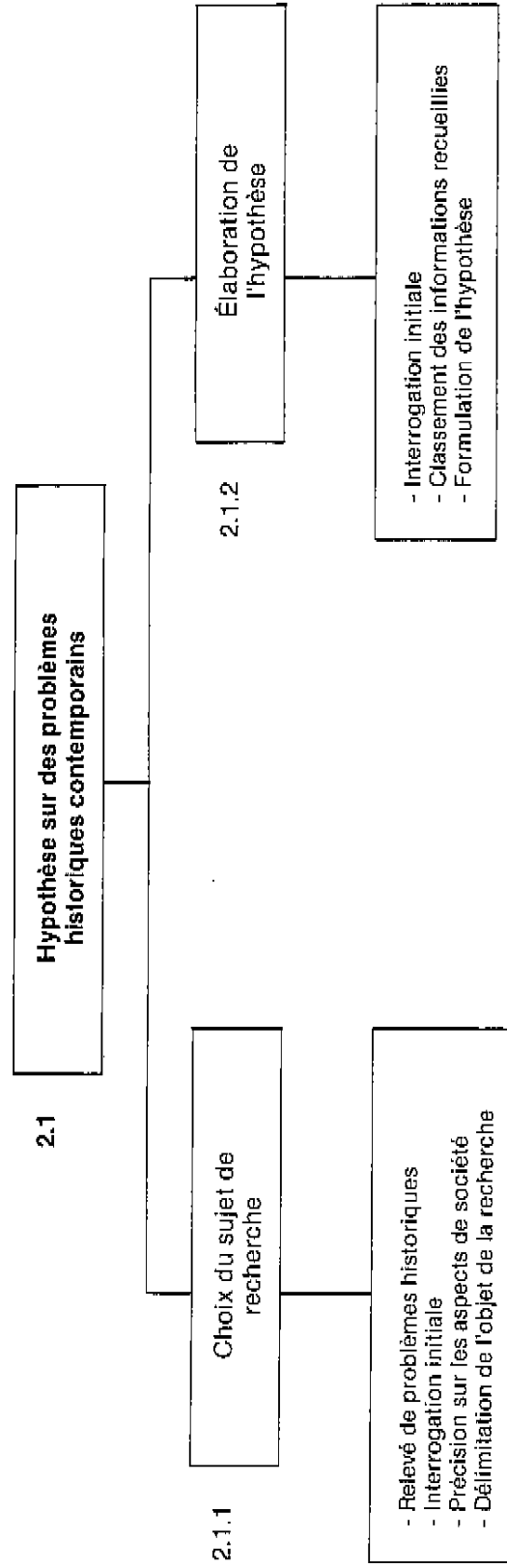
## Unité 2.1

### **Objectif terminal** 2.1 Établir une hypothèse sur des problèmes historiques contemporains.

#### Objectifs intermédiaires

- 2.1.1 Choisir un sujet de recherche.
- 2.1.2 Élaborer l'hypothèse à vérifier.

#### STRUCTURE DU CONTENU



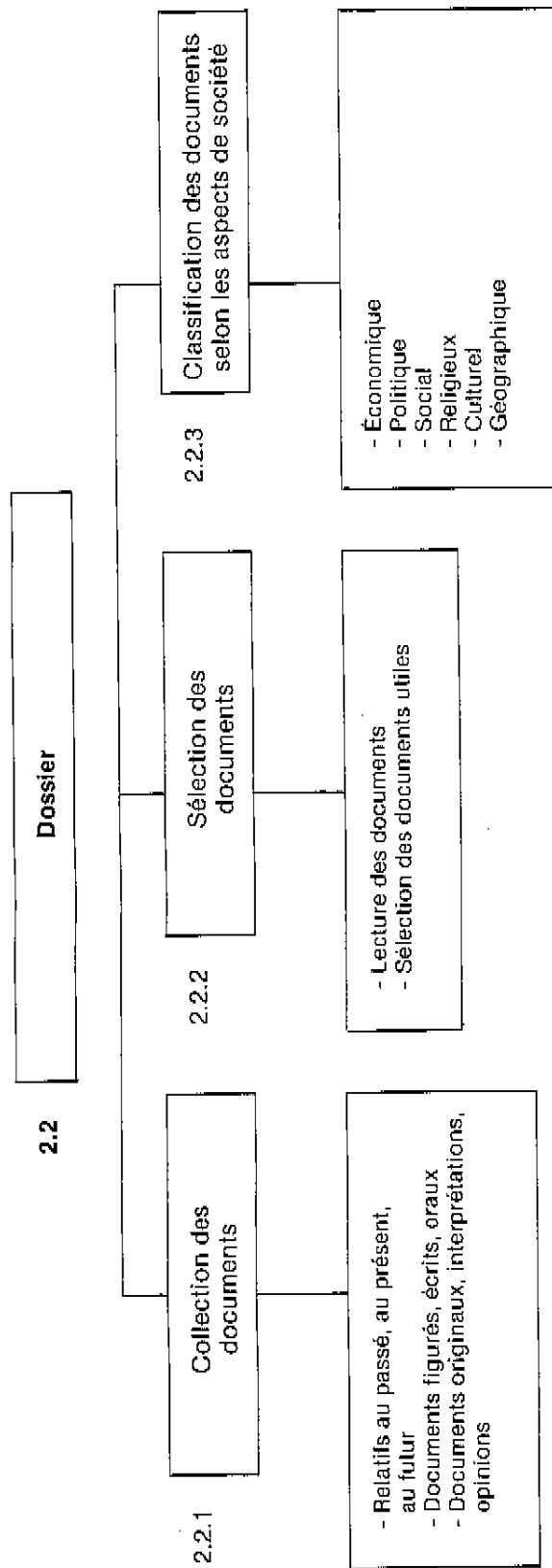
## Unité 2.2

### **Objectif terminal** 2.2 Constituer un dossier sur des problèmes historiques contemporains.

#### Objectifs intermédiaires

- 2.2.1 Recueillir des documents.
- 2.2.2 Sélectionner les documents.
- 2.2.3 Classifier les documents selon les aspects de société.

#### STRUCTURE DU CONTENU



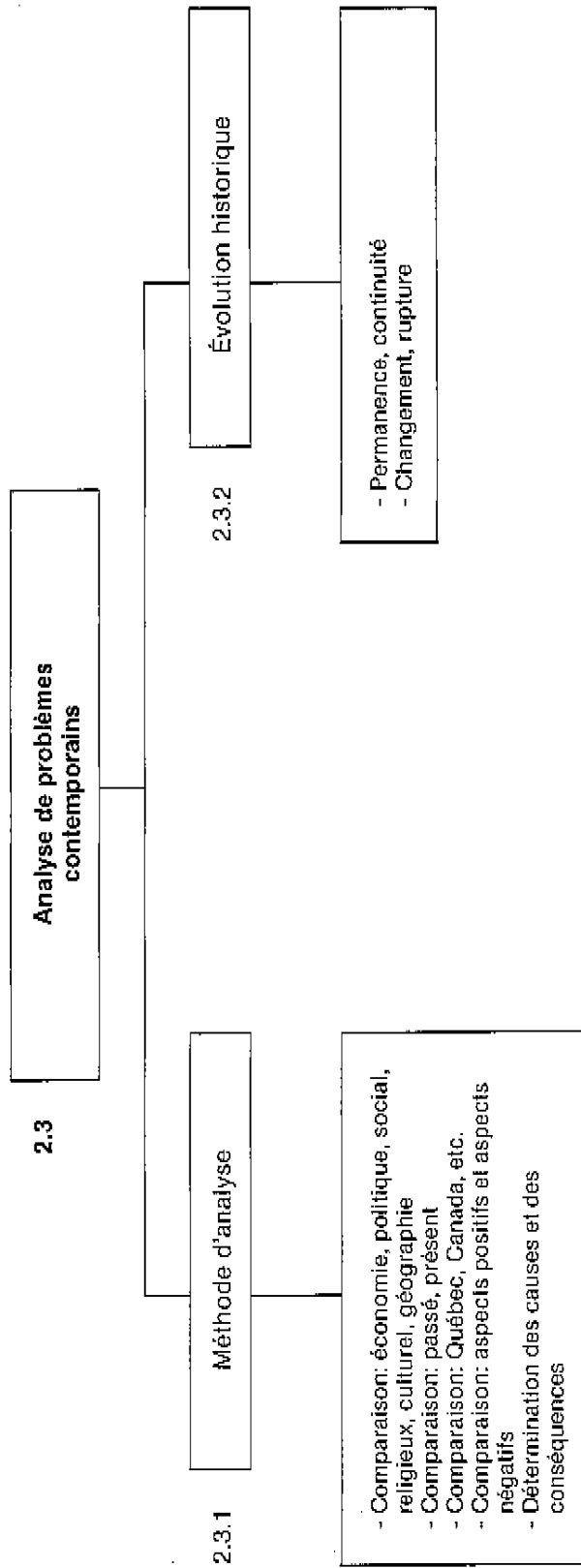
## Unité 2.3

### **Objectif terminal** 2.3 Analyser l'information sur des problèmes historiques contemporains.

#### Objectifs intermédiaires

- 2.3.1 Distinguer les particularités des problèmes historiques contemporains.
- 2.3.2 Distinguer le caractère de permanence et de changement des phénomènes historiques.

#### STRUCTURE DU CONTENU



## Unité 2.4

### Objectif terminal

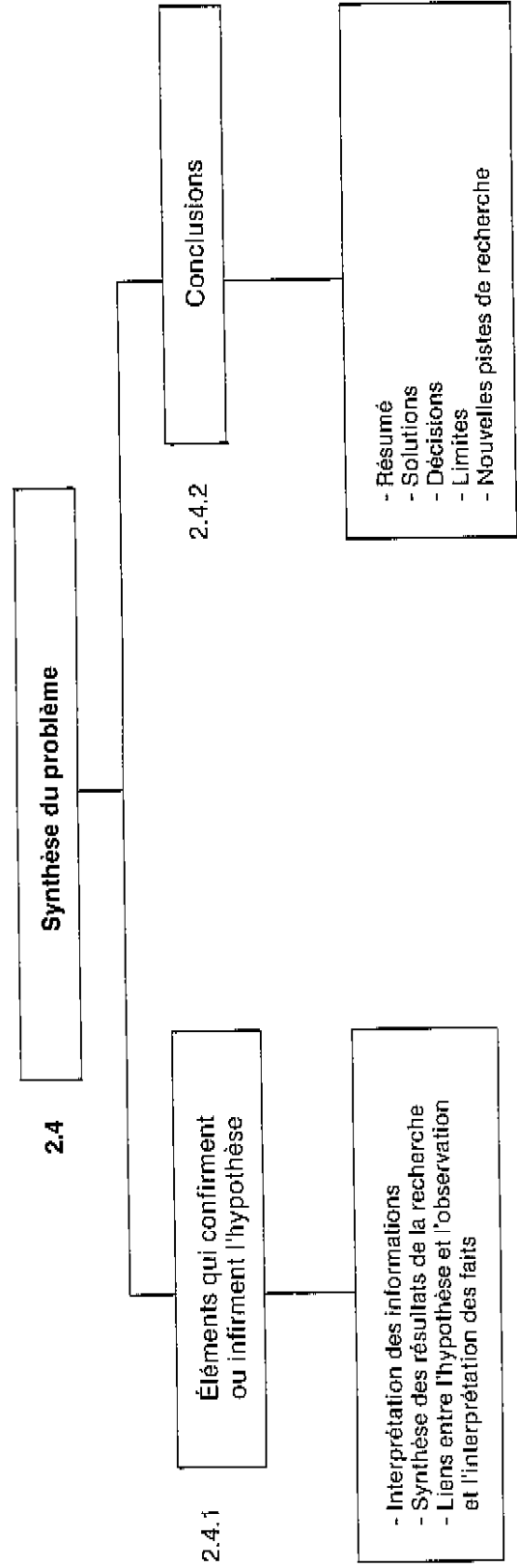
2.4 Faire la synthèse de l'information sur des problèmes historiques contemporains.

### Objectifs intermédiaires

2.4.1 Exposer de façon structurée les éléments qui confirment ou infirment l'hypothèse.

2.4.2 Énoncer les conclusions en exposant des solutions possibles et de nouvelles pistes de recherche.

### STRUCTURE DU CONTENU



**Module 3**

**L'INDUSTRIALISATION  
DU MONDE CONTEMPORAIN**

## Module 3

# L'INDUSTRIALISATION DU MONDE CONTEMPORAIN

### OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin de ce module, l'élève devrait comprendre le phénomène de l'industrialisation et ses principales conséquences.

#### Objectifs terminaux

- 3.1 Décrire les principaux caractères et l'évolution de l'économie des pays industrialisés.
- 3.2 Dégager les conséquences des transformations socio-économiques amenées par la révolution industrielle, au début du 20<sup>e</sup> siècle.
- 3.3 Analyser l'aspect humain de grands problèmes contemporains du monde industrialisé ainsi que les perspectives de solution.

#### ORIENTATION DU MODULE

Le titre du présent module a pour but de démontrer que le monde industrialisé n'est pas une réalité statique. Le monde contemporain connaît un mouvement d'industrialisation qui, depuis ses origines jusqu'à nos jours, subit des transformations et pose des défis aux sociétés.

À l'échelle internationale, la révolution industrielle produit des transformations dans plusieurs foyers de population, dont les sociétés québécoise et canadienne. L'étude des principales caractéristiques des économies industrielles peut donc se faire à partir de ce que voit et vit l'élève. Dans cette perspective, il reste difficile de ne pas percevoir l'influence économique américaine sur notre société. Afin de mieux comprendre les différentes organisations économiques contemporaines, il faudrait faire ressortir les éléments qui caractérisent les débuts de la révolution industrielle et tracer l'évolution des sociétés industrialisées.

Comme toute révolution produit des transformations profondes dans les sociétés, plusieurs changements socio-économiques importants illustrent le passage du stade pré-industriel à celui de société industrialisée. Il faudrait insister sur les conséquences sociales de cette révolution des moyens de production, en particulier sur les aspects humains des problèmes qui en découlent. Il importe également de faire ressortir les effets positifs de l'industrialisation et de l'urbanisation, notamment, la création de nouveaux services à la population par l'entreprise privée et les gouvernements.

Le monde industrialisé a aussi généré d'autres grands problèmes au cours de son évolution. Les défis actuels sont à la mesure des problèmes de notre temps en ce qui concerne les conséquences des divers types de pollution, des effets de la robotique et de la bureautique sur le travail, des surplus de production sur le chômage, du gaspillage d'énergie, etc..

## Unité 3.1

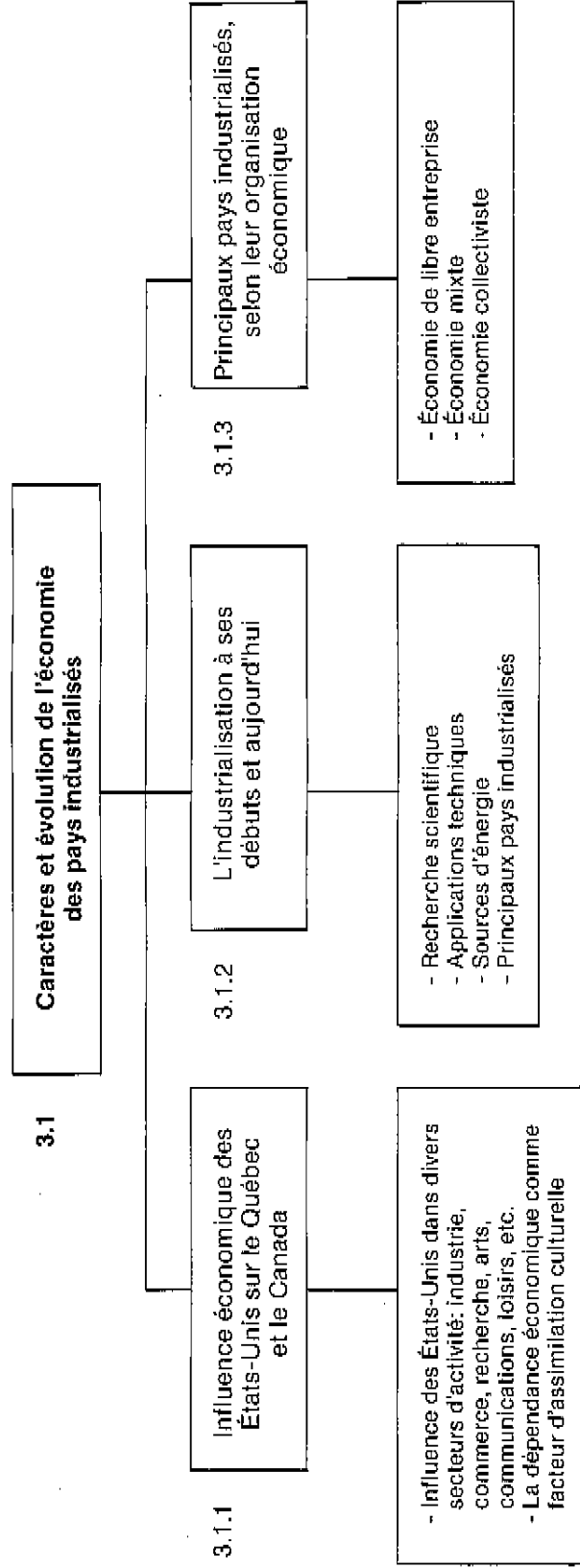
### Objectif terminal

**3.1 Décrire les principaux caractères et l'évolution de l'économie des pays industrialisés.**

#### Objectifs intermédiaires

- 3.1.1 Montrer l'influence économique des États-Unis sur le Québec et le Canada.
- 3.1.2 Caractériser l'industrialisation à ses débuts et aujourd'hui.
- 3.1.3 Établir un parallèle entre les pays industrialisés en comparant leur organisation économique.

### STRUCTURE DU CONTENU



## Unité 3.2

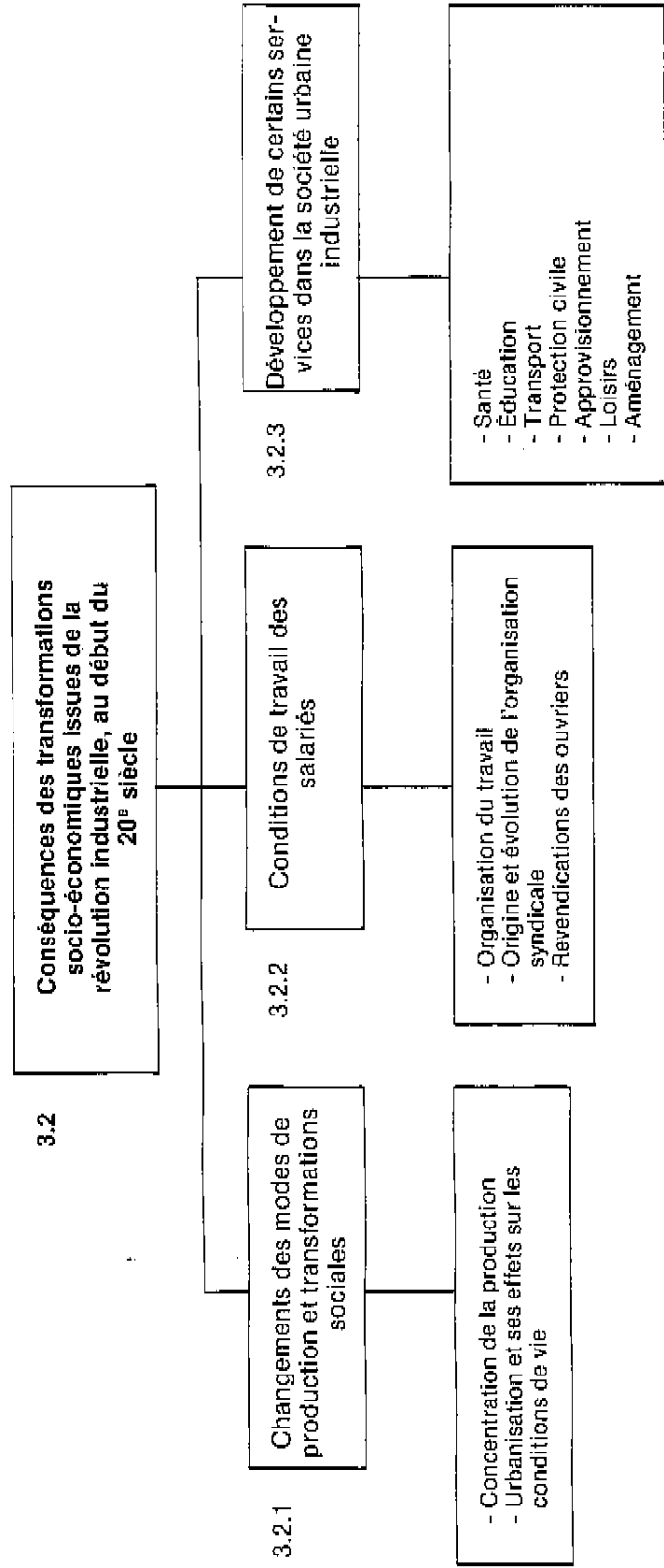
### 3.2 Dégager les conséquences des transformations socio-économiques amenées par la révolution industrielle, au début du 20<sup>e</sup> siècle.

#### Objectif terminal

#### Objectifs intermédiaires

- 3.2.1 Expliquer le lien entre le changement des modes de production et les transformations sociales.
- 3.2.2 Analyser les modifications des conditions de travail provoquées par l'industrialisation et leurs effets sur la situation des salariés.
- 3.2.3 Décrire le développement de certains services dans la société urbaine industrielle.

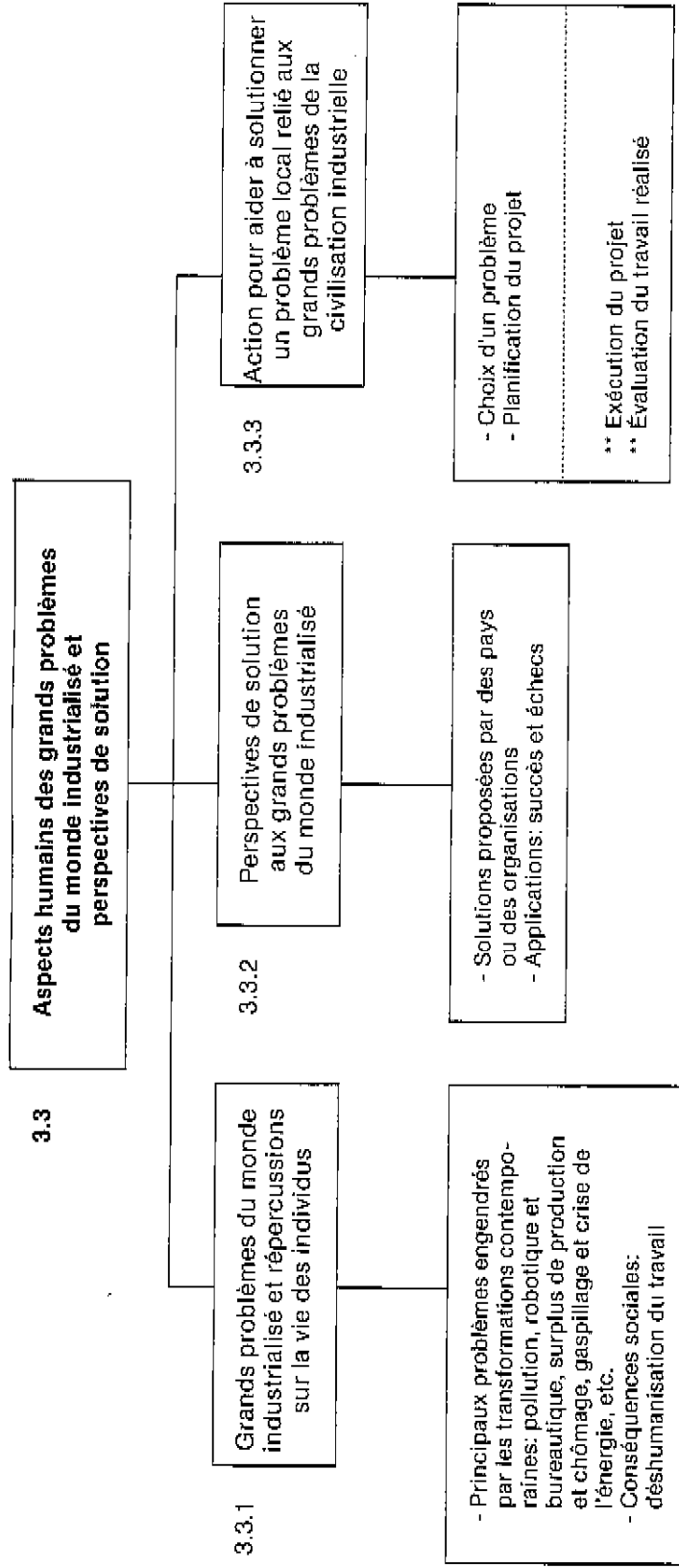
#### STRUCTURE DU CONTENU



## Unité 3.3

**Objectif terminal****3.3 Analyser l'aspect humain des grands problèmes actuels du monde industrialisé et les perspectives de solution.****Objectifs intermédiaires**

- 3.3.1 Énumérer les grands problèmes du monde industrialisé et leurs répercussions sur la vie des individus.
- 3.3.2 Dégager les perspectives de solution aux grands problèmes du monde industrialisé.
- 3.3.3 Réaliser une action concrète pour aider à résoudre un problème local relié aux grands problèmes de la société industrielle.

**STRUCTURE DU CONTENU**

\*\* Voir page 19

**Module 4**

**LES GRANDS CONFLITS ET LES  
EFFORTS DE PAIX AU 20<sup>e</sup> SIÈCLE**

## Module 4

# LES GRANDS CONFLITS ET LES EFFORTS DE PAIX AU 20<sup>e</sup> SIÈCLE

### OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin de ce module, l'élève devrait comprendre les difficultés que pose le fait de relever les défis de la coexistence pacifique et du respect des droits et libertés en période de guerre et de paix au 20<sup>e</sup> siècle.

#### Objectifs terminaux

- 4.1 Décrire le climat de guerre pendant la période 1914-1945.
- 4.2 Analyser quelques conflits contemporains.
- 4.3 Analyser les principales démarches entreprises pour promouvoir la paix et les efforts consentis pour faire respecter les droits et libertés au 20<sup>e</sup> siècle.

### ORIENTATION DU MODULE

L'histoire nous enseigne que les droits et les libertés de la personne sont constamment battus en brèche, et davantage encore pendant les périodes de guerre. La coexistence pacifique et le respect des droits et des libertés constituent-ils des défis irréalistes pour les sociétés et les individus?

L'actualité nous inonde quotidiennement d'informations sur les guerres dans le monde et en particulier sur les conditions inhumaines qui en découlent; elle nous rapporte aussi quelquefois les activités de mouvements pacifistes ou d'organismes qui recherchent la paix. Dans une rétrospective du 20<sup>e</sup> siècle, l'élève se rend vite compte, qu'outre les première et deuxième guerres mondiales qui ont marqué profondément l'évolution des sociétés au 20<sup>e</sup> siècle, les conflits armés sont très nombreux. Sans en détailler les multiples péripéties, il analysera quelques conflits en en cherchant les causes profondes, mais surtout en insistant sur leurs conséquences, sur les droits et sur les libertés des personnes.

Ces temps forts de l'histoire du 20<sup>e</sup> siècle sont causes de changement. L'élève devrait comprendre les principales transformations qui découlent des conflits: coûts économiques, sociaux et politiques, modification des valeurs individuelles et collectives et efforts de la SDN et de l'ONU pour promouvoir la paix.

Cependant, le monde actuel est aussi témoin d'une lutte continuelle entre, d'une part, les forces du monde capitaliste libéral regroupées autour des États-Unis et, d'autre part, celles du monde socialiste d'inspiration marxiste centrées sur l'URSS. Il est particulièrement important de faire ressortir les fondements historiques de ces grands ensembles et de les comparer afin d'en montrer les principales différences. La rivalité entre les deux blocs se manifeste souvent, dans l'actualité internationale, par des conflits armés et par des "guerres froides" et de propagande. L'élève pourra approfondir cet aspect par l'analyse d'un conflit régional.

Finalement, certains ont cru aux résultats des efforts de paix tout au long du 20<sup>e</sup> siècle. Des personnes et des pays ont trouvé nécessaire de se regrouper au sein d'organismes nationaux et internationaux pour défendre des valeurs pacifiques; ils ont rédigé et voté des déclarations en vue de protéger les droits et les libertés des personnes, et ont créé des organismes pour dénoncer ceux qui les violent. Parce que ce programme en est un de sciences humaines, l'élève devrait se pencher sur les défis relatifs au respect des droits individuels et collectifs en période de guerre et de paix. L'élève est concerné, car ses propres droits peuvent être compromis. Il devient donc important, pour lui aussi, d'essayer de trouver des moyens pour que les droits et les libertés de la personne soient respectés.

## Unité 4.1

### Objectif terminal

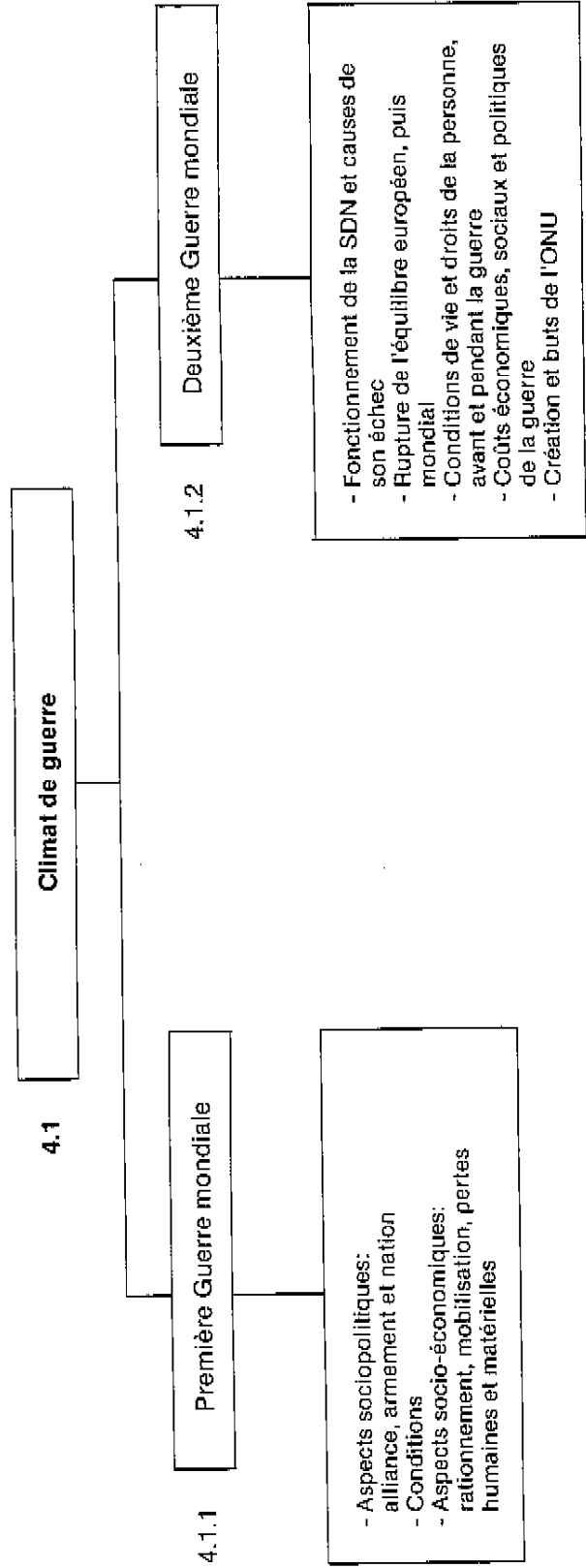
4.1 Décrire le climat de guerre pendant la période 1914-1945.

### Objectifs intermédiaires

4.1.1 Analyser la Première Guerre mondiale sous différents aspects.

4.1.2 Décrire sommairement l'escalade qui a conduit à la Deuxième Guerre mondiale et les conséquences de celle-ci sur la vie des populations.

### STRUCTURE DU CONTENU



## Unité 4.2

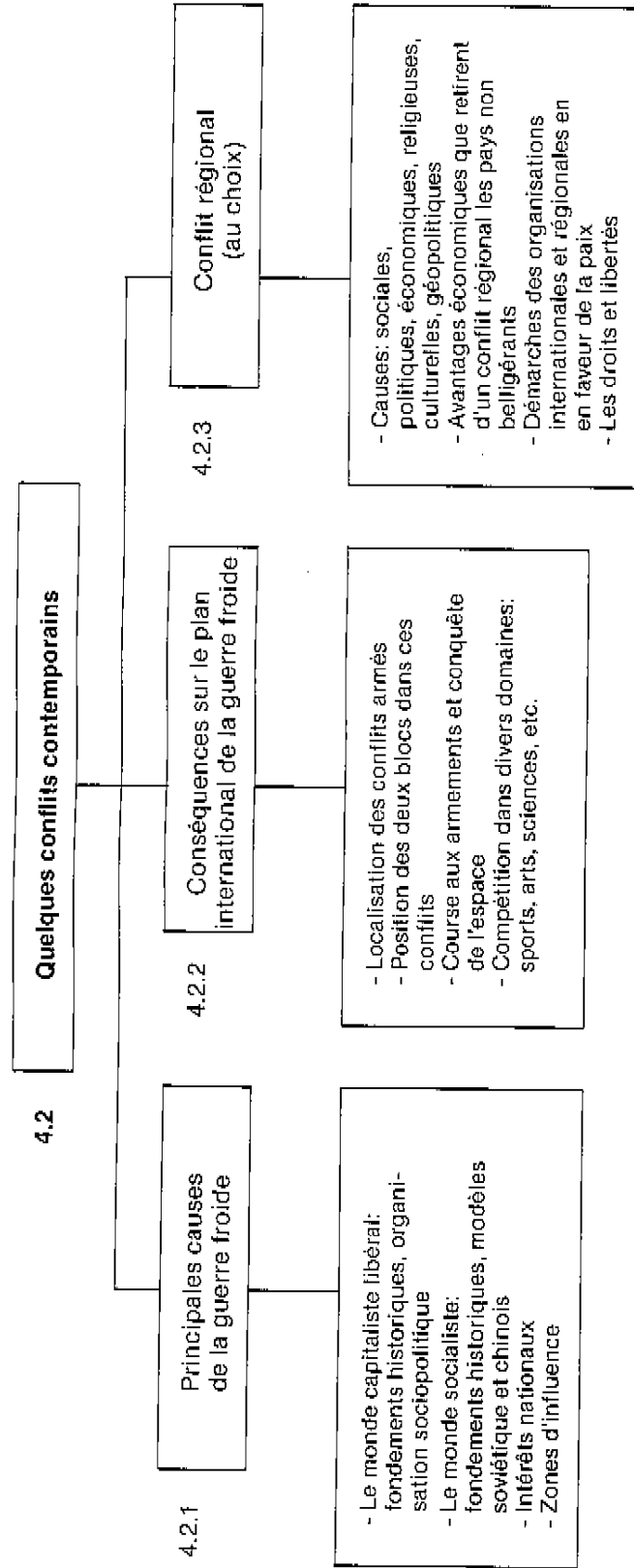
### Objectif terminal

#### 4.2 Analyser quelques conflits contemporains.

#### Objectifs intermédiaires

- 4.2.1 Donner les principales causes de la guerre froide.
- 4.2.2 Expliquer les conséquences de la guerre froide sur le plan international.
- 4.2.3 Décrire un conflit régional contemporain d'Amérique latine, d'Afrique ou d'Asie.

### STRUCTURE DU CONTENU



## Unité 4.3

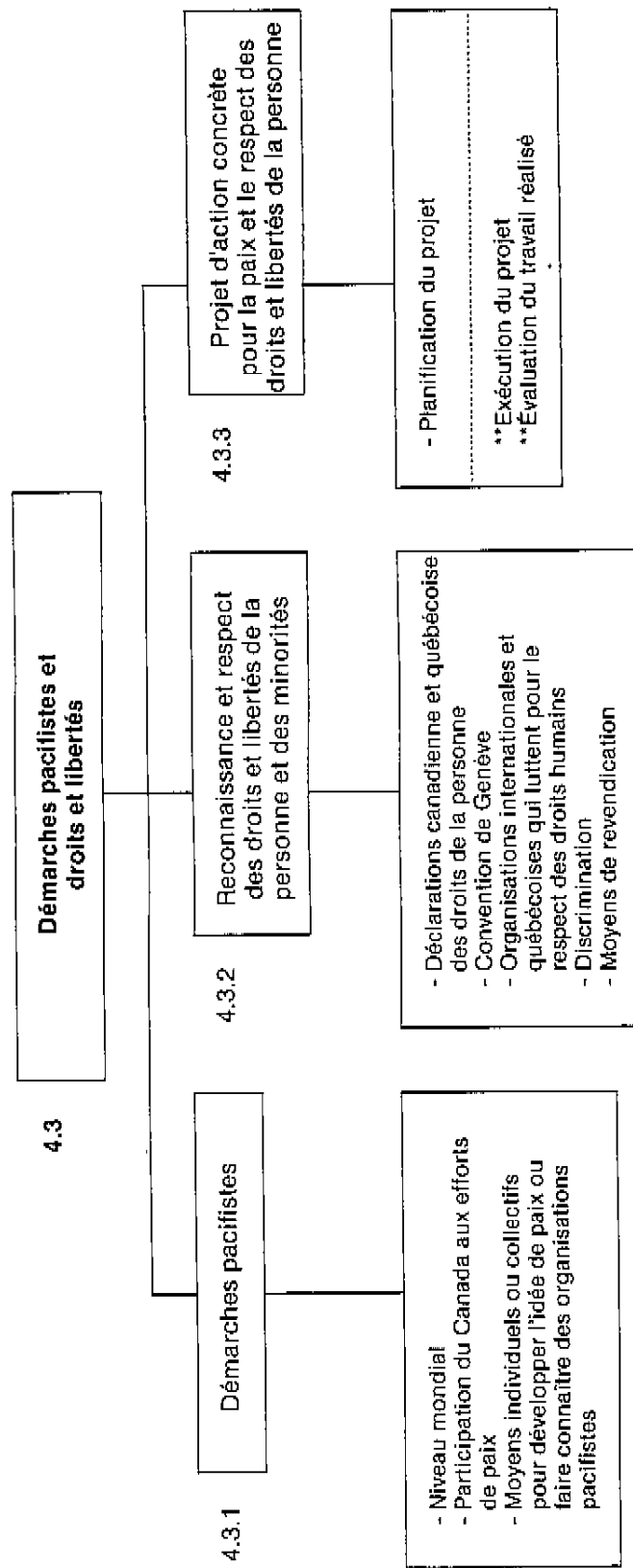
### Objectif terminal

4.3 Analyser les principales démarches entreprises pour promouvoir la paix et les efforts consentis pour faire respecter les droits et libertés au 20<sup>e</sup> siècle.

### Objectifs intermédiaires

- 4.3.1 Comparer des démarches pacifistes entreprises au cours du 20<sup>e</sup> siècle.
- 4.3.2 Établir un parallèle entre certains problèmes reliés à la reconnaissance et au respect des droits et libertés de la personne et des minorités.
- 4.3.3 Réaliser une action concrète en faveur de la paix et du respect des droits et libertés de la personne.

### STRUCTURE DU CONTENU



\*\* Voir page 19

**Module 5**

**LES RELATIONS ENTRE  
LES PAYS RICHES ET LES PAYS PAUVRES**

## Module 5

# LES RELATIONS ENTRE LES PAYS RICHES ET LES PAYS PAUVRES

### OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin de ce module, l'élève devrait comprendre l'évolution des rapports entre les pays riches et les pays pauvres.

### Objectifs terminaux

- 5.1 Analyser les inégalités qui existent entre les pays riches et les pays pauvres.
- 5.2 Analyser l'aide au développement et à la coopération internationale.

### ORIENTATION DU MODULE

Le développement international pose un défi à la génération actuelle et aux générations à venir, et amène les gens à s'interroger. Comment les sociétés et les individus perçoivent-ils le problème de l'inégalité? Quelles sont les voies de développement possibles? Que font les pays industrialisés pour assurer un meilleur équilibre mondial. Telles sont les questions que soulève ce module sur l'évolution des relations entre les pays riches et les pays pauvres.

Le tiers monde se compose majoritairement de pays pauvres par opposition aux pays industrialisés du Nord qui sont riches. La pauvreté de plusieurs régions explique souvent la richesse d'autres pays. L'élève peut amorcer sa réflexion en tentant de répondre aux quelques questions de fond. Les pays pauvres l'ont-ils toujours été? Ces pays ont-ils vécu la colonisation et si tel est le cas, comment? Les pays colonisés portent-ils des marques de l'occupation? Si oui, de quelle nature? Pourquoi la période 1945-1960 a-t-elle été favorable à l'émancipation de tant de pays? Les réponses pourraient être assez nombreuses et faire apparaître certains éléments communs à l'ensemble de ces pays. De plus, il serait avantageux de comparer des pays riches et des pays pauvres sous certains aspects afin de faire ressortir l'interaction de multiples facteurs nationaux et internationaux. En effet, la réalité est que souvent, malgré la richesse du milieu physique, les colonies pauvres dominées politiquement avant 1945-1960 sont devenues des pays pauvres dominés économiquement par un des deux grands blocs, par la suite. Ainsi, les relations entre les pays riches et les pays pauvres sont tendues et le dialogue Nord-Sud est lent à s'établir.

Dans un second temps, l'élève pourra tenter d'évaluer les efforts d'individus et d'organismes nationaux et internationaux dans le but de relever le défi d'un meilleur équilibre dans le développement international.

## Unité 5.1

### Objectif terminal

5.1 Analyser les inégalités qui existent entre les pays riches et les pays pauvres.

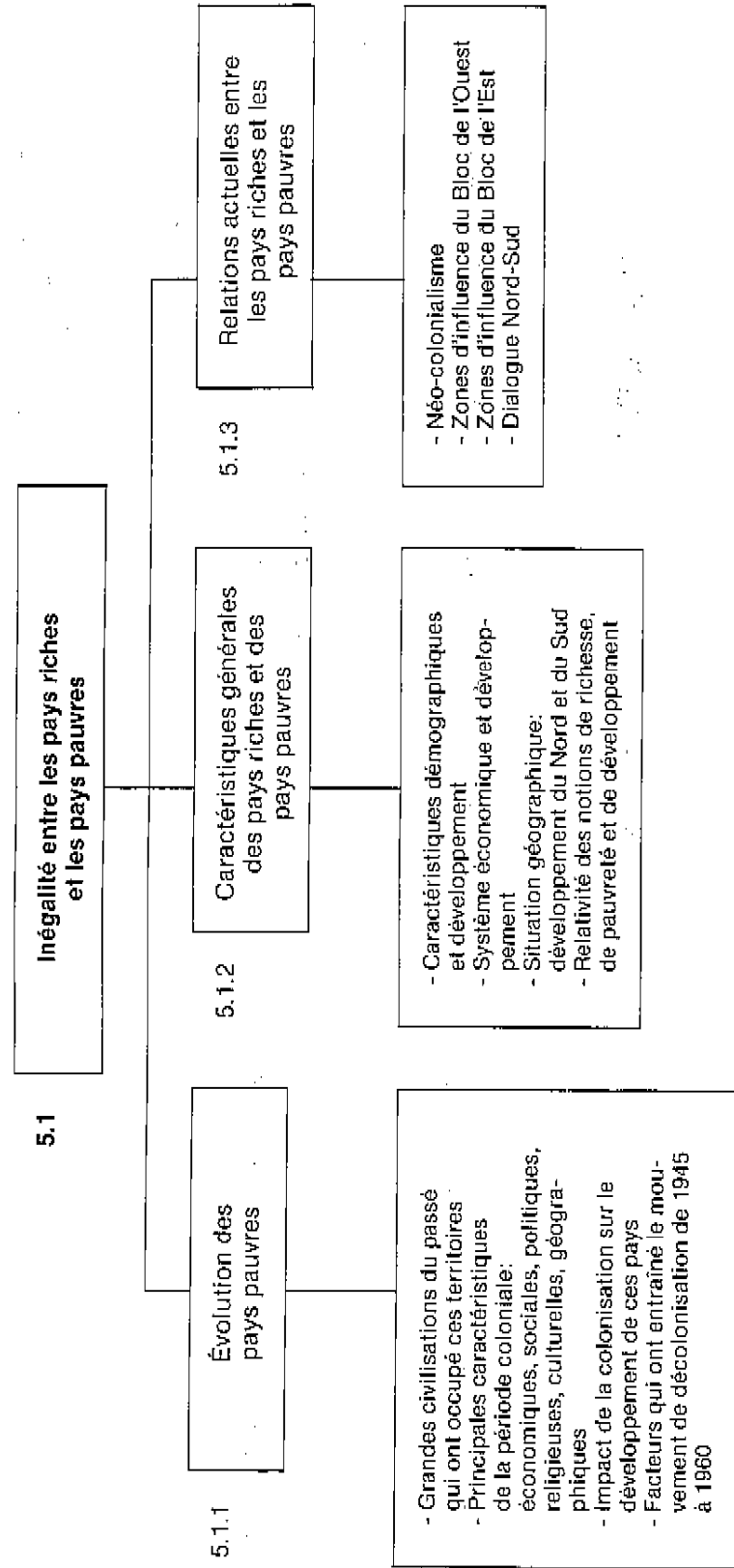
### Objectifs intermédiaires

5.1.1 Décrire l'évolution des pays pauvres.

5.1.2 Comparer des pays riches et des pays pauvres sous quelques aspects.

5.1.3 Décrire les relations actuelles entre les pays riches et les pays pauvres.

### STRUCTURE DU CONTENU



## Unité 5.2

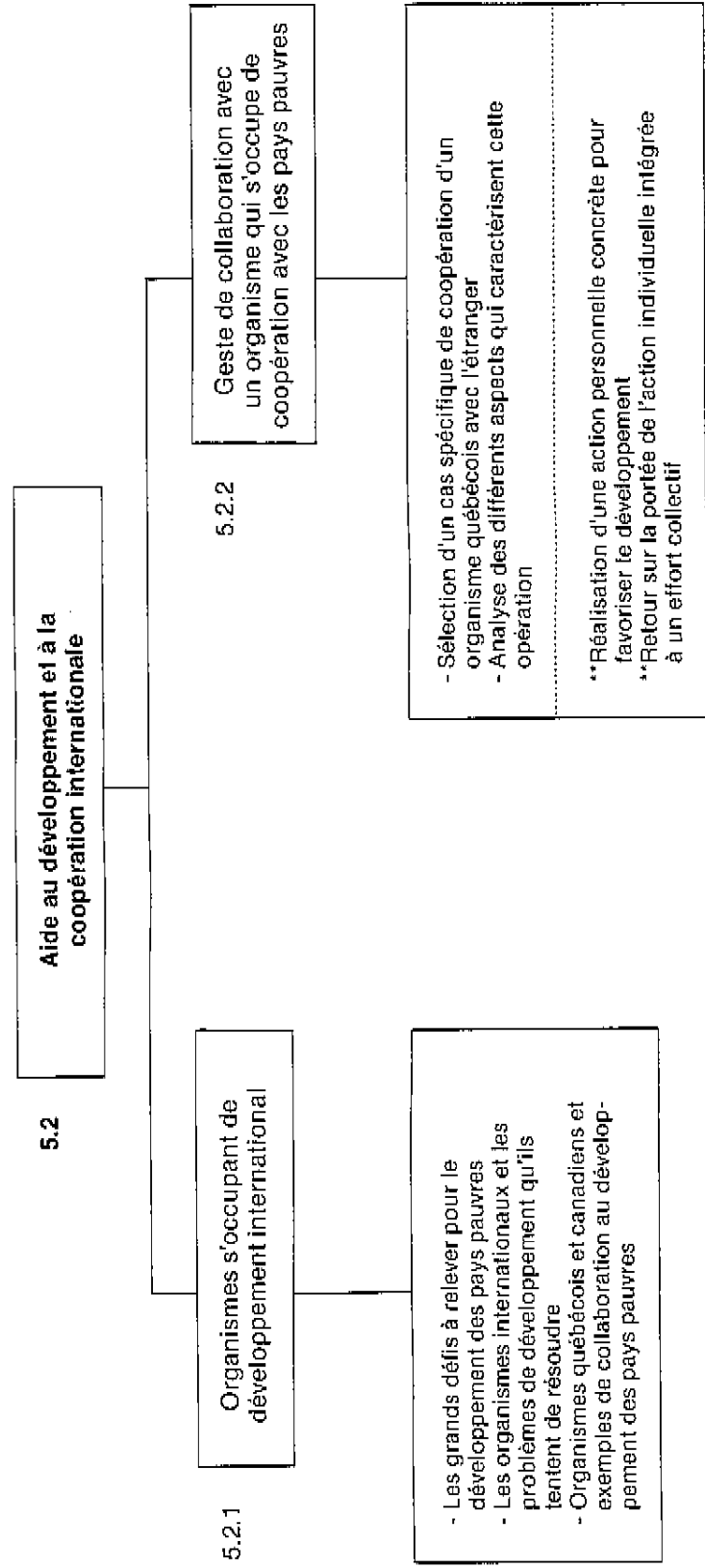
### Objectif terminal

### 5.2 Analyser l'aide au développement et à la coopération internationale.

#### Objectifs intermédiaires

- 5.2.1 Décrire le rôle de certains organismes de développement international.
- 5.2.2 Poser un geste concret de collaboration avec un organisme qui s'occupe de coopération avec des pays pauvres.

#### STRUCTURE DU CONTENU



\*\* Voir page 19

**Module 6**

**TENDANCE AU  
REGROUPEMENT**

## Module 6

### TENDANCE AU REGROUPEMENT

À la fin de ce module, l'élève devrait comprendre la tendance croissante au regroupement qui a marqué les dernières décennies.

#### OBJECTIF GÉNÉRAL

#### Objectifs terminaux

- 6.1 Décrire l'évolution de certains regroupements régionaux.
- 6.2 Décrire certaines organisations internationales selon leurs buts et leurs activités, depuis 1960.

#### ORIENTATION DU MODULE

Le titre du module veut faire apparaître la tendance toujours croissante de plusieurs pays à se regrouper. Depuis quelques décennies, les organisations internationales se multiplient en poursuivant, selon les cas, des objectifs économiques, politiques, militaires ou culturels. Ils revêtent souvent un caractère régional, comme ceux de l'hémisphère Nord, d'Amérique latine, d'Afrique ou d'Asie; mais quelquefois, à cause des besoins particuliers, ils sont à caractère multirégional, comme c'est le cas pour l'OPEP et l'OCDE. Il faut comprendre que ces organisations internationales évoluent constamment et leur fonctionnement se modifie selon les intérêts des pays membres et selon certaines circonstances ponctuelles. Un regroupement signifie évidemment un type de relation entre les membres, qu'il soit bilatéral ou multilatéral. Il serait aussi important de faire ressortir les relations entre les organisations, leurs interactions, qu'elles soient positives ou négatives; on verrait ainsi que le rôle et le fonctionnement du MORAO, de la CEE, du COMECON, de l'OTAN et du Pacte de Varsovie ont évolué depuis leur création.

Enfin, il existe des organisations ou des regroupements dont les pays membres se trouvent dans toutes les parties du monde. Ces organismes sont universels. C'est le cas des institutions de l'ONU. L'élève est appelé à en décrire sommairement quelques-unes selon leurs objectifs et leurs activités à caractère économique, social et culturel. Il faut également décrire quelques autres institutions à caractère universel n'appartenant pas à l'ONU.

## Unité 6.1

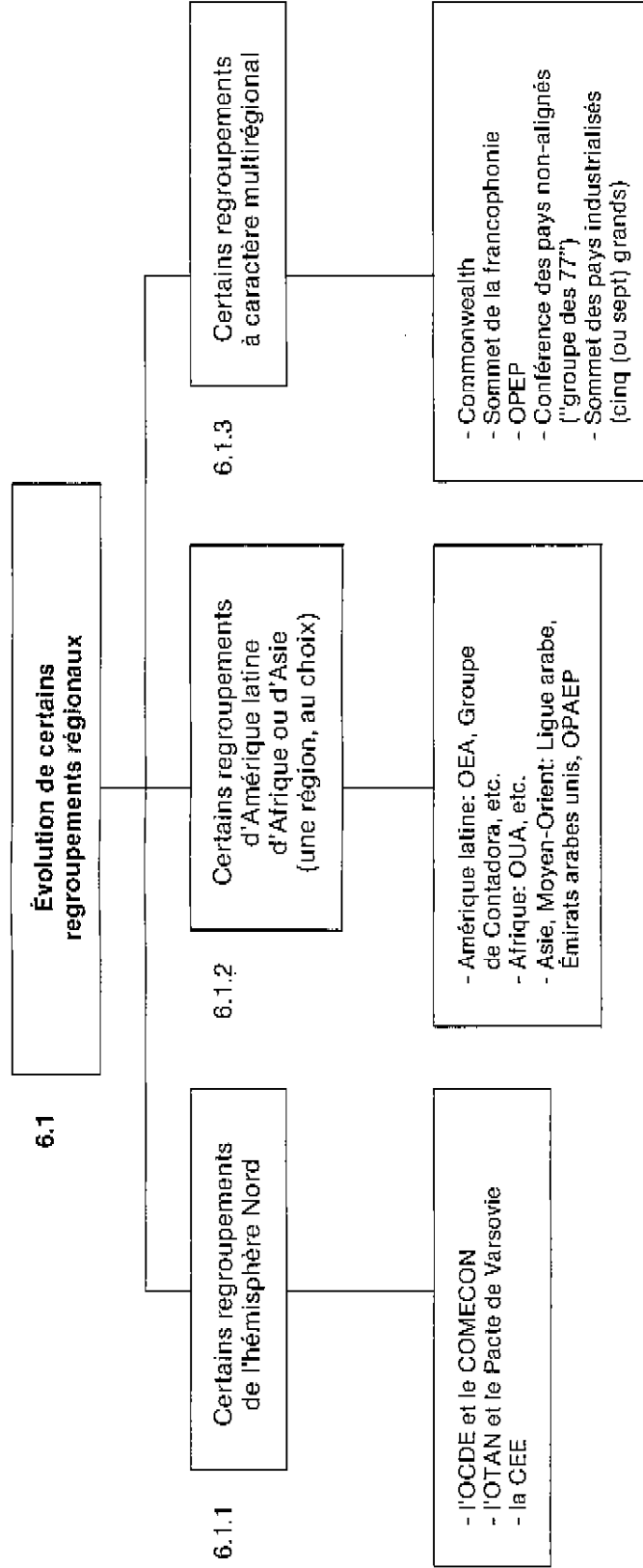
### Objectif terminal

6.1 Décrire l'évolution de certains regroupements régionaux.

### Objectifs intermédiaires

- 6.1.1 Comparer certains regroupements de l'hémisphère Nord.
- 6.1.2 Comparer certains regroupements d'Amérique latine, d'Afrique ou d'Asie.
- 6.1.3 Distinguer certains regroupements à caractère multirégional.

### STRUCTURE DU CONTENU



## Unité 6.2

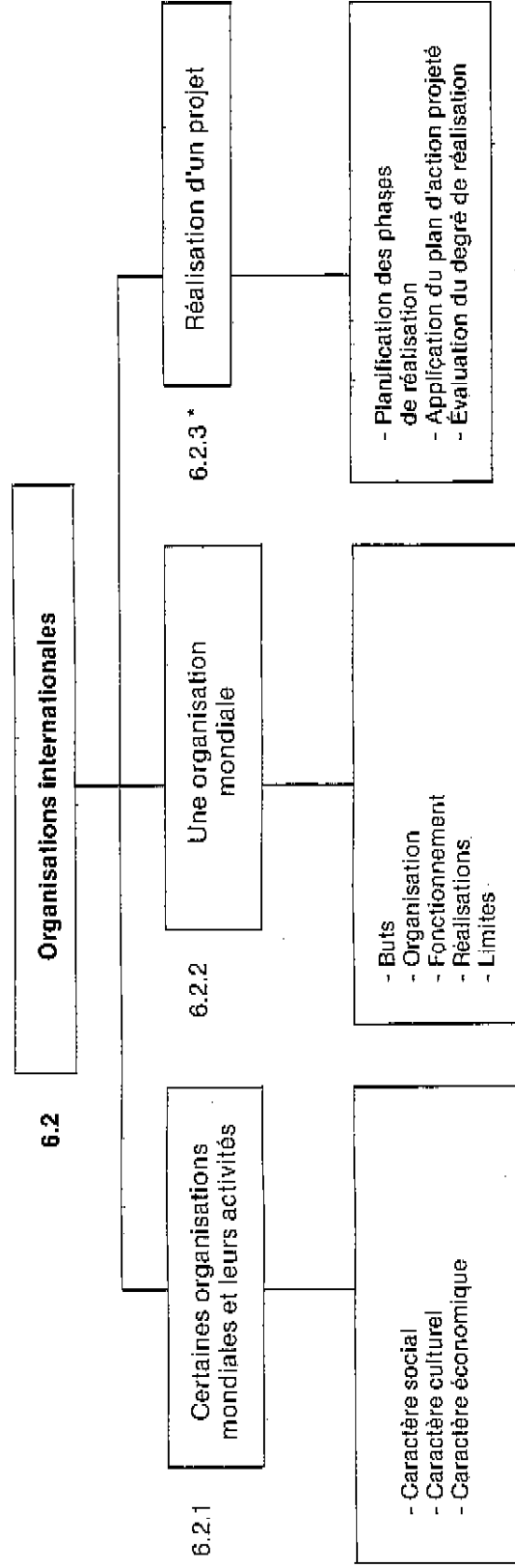
### Objectif terminal

6.2 Décrire l'évolution de certaines organisations internationales, depuis 1960.

### Objectifs intermédiaires

- 6.2.1 Distinguer certaines institutions mondiales selon leurs buts et leurs secteurs d'activités.
- 6.2.2 Tracer le portrait d'une organisation mondiale.
- 6.2.3\* Réaliser un projet dans le but de faire connaître un organisme mondial.

### STRUCTURE DU CONTENU



\* Facultatif

# **CHAPITRE 3**

## **ÉVALUATION**

## CHAPITRE 3

### ÉVALUATION

Les objectifs pédagogiques du programme **Le 20<sup>e</sup> siècle, Histoire et civilisations**, tiennent compte, principalement, des aspects cognitif et affectif de l'apprentissage. L'évaluation de l'atteinte de ces objectifs, c'est-à-dire le fait de porter un jugement à partir de certains critères, repose essentiellement sur ces deux aspects.

#### 3.1 L'évaluation des apprentissages d'ordre cognitif

Les objectifs des six modules du programme tiennent particulièrement compte de l'aspect cognitif de l'apprentissage scolaire. L'objectif général de chaque module se trouve précisé par un certain nombre d'objectifs terminaux et intermédiaires d'ordre cognitif formulés en termes de comportements attendus et observables chez l'élève après l'apprentissage. Ces objectifs spécifiques sont donc évaluables par l'enseignant.

L'évaluation, pour être valable et équitable, doit tenir compte d'une série de facteurs, tels les caractéristiques des élèves, la discipline, le contexte pédagogique. Deux types d'évaluation, complémentaires l'un de l'autre, sont à privilégier pour vérifier les résultats de l'apprentissage: l'évaluation formative et l'évaluation sommative.

##### 3.1.1 L'évaluation formative

L'évaluation formative établit le niveau d'apprentissage d'un élève en regard des objectifs poursuivis et des critères établis. Elle permet de vérifier si l'élève maîtrise les objectifs intermédiaires et s'il peut ainsi atteindre l'objectif terminal. Comme ces objectifs sont clairement énoncés dans le programme, l'enseignant(e) aura la possibilité de suivre chaque élève au fil de son apprentissage, de déceler les difficultés qu'il éprouve dans l'atteinte de l'objectif et d'apporter une aide pédagogique immédiate, s'il y a lieu. C'est en ce sens qu'elle devient un des éléments essentiels du processus d'apprentissage.

En raison de ses nombreuses possibilités pédagogiques, ce type d'évaluation doit être continuellement utilisé en classe.

##### 3.1.2 L'évaluation sommative

L'évaluation sommative vérifie l'atteinte d'un ensemble d'objectifs du programme, à la fin d'une séquence d'apprentissages plus ou moins longue. Elle permet de prendre des décisions qui peuvent porter sur la sanction des études, la promotion, la délivrance d'un diplôme, les prédictions de succès, etc..

Il est évident que les résultats obtenus par l'élève à la suite d'une telle évaluation sont directement liés à la qualité de l'évaluation formative effectuée en cours d'apprentissage.

#### 3.2 L'évaluation des apprentissages d'ordre affectif

L'enseignement du programme d'études sur l'histoire et les civilisations du 20<sup>e</sup> siècle fait nécessairement appel à l'affectivité en véhiculant, entre autres, des valeurs, des attitudes, des intérêts, etc.. Quelques-uns de ces aspects sont explicités dans les orientations du programme, en particulier dans les objectifs de formation (rubriques 1.3.5 et 1.4).

Certains aspects d'ordre affectif ne prennent pas un caractère formel, mais se trouvent inhérents au contenu cognitif des objectifs généraux, terminaux et intermédiaires. D'autre part, pour réaliser quelques-uns des objectifs de ce programme, l'élève doit atteindre un savoir-être actif et réaliser des gestes concrets d'engagement.

Comme ces aspects d'ordre affectif impliquent un processus d'intériorisation complexe et personnel, il devient difficile de porter un jugement sur celui-ci.

En raison des finalités de l'éducation scolaire, des multiples variantes de la pratique pédagogique et de l'évidente subjectivité d'une telle évaluation, c'est à l'enseignant(e) que revient l'initiative d'établir des critères permettant de porter les jugements qui s'imposent dans ce domaine, de façon équitable et nuancée.

